

Québec, le 13 avril 1999

Monsieur Jean-Maurice Latulippe  
Directeur des politiques du secteur municipal  
Ministère de l'Environnement  
675, boul. René-Lévesque Est, 8<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur Latulippe,

Aux fins de son enquête et dans le but de répondre à un courrier reçu, la Commission sur la gestion de l'eau vous demande de bien vouloir lui fournir les réponses aux questions suivantes :

- Existe-t-il un inventaire du statut légal des propriétés riveraines du Saint-Laurent (fleuve, estuaire et golfe), établissant la distinction entre le privé et le public et, quant à ce dernier, listant les propriétés municipales, provinciales et fédérales ? Si oui, où peut-on le consulter ?
- Quelles sont les législations (textes de Lois ainsi que leurs règlements) actuellement en vigueur en matière d'accès publics aux rives ?
- Quel est le nombre actuel de « baux de grève », leur distribution sur le territoire du Québec ainsi que les droits exacts qu'ils confèrent au locataire ?

Je vous remercie de votre sollicitude et de votre célérité.

Hélène Marchand  
Secrétaire de la Commission